



Guide d'enseignement

Ophthalmologie

Entretien des verres de contact

Guide d'entretien des verres de contact

1. Cesser de porter les verres de contact s'il survient une irritation, et ce jusqu'à résolution ou avis d'un professionnel.
2. Les porteurs de verres de contact devraient s'assurer d'avoir un examen des yeux régulièrement.
3. Porter les verres de contact et les remplacer tel que prescrit.
4. Se laver les mains avec du savon et de l'eau et les sécher avant de manipuler les verres de contact.
5. Retirer les verres de contact avant toute activité impliquant un contact avec de l'eau, y compris la douche, le bain-tourbillon, ou la natation.
6. Ne jamais utiliser une solution saline ou des gouttes lubrifiantes (larmes artificielles ou autre solution) pour désinfecter les verres de contact.
7. Ne jamais utiliser l'eau du robinet ou la salive pour nettoyer ou faire tremper les verres de contact.
8. Nettoyer les verres de contact conformément aux directives du fabricant de la solution désinfectante.



Toujours utiliser de la solution fraîche pour rincer les verres de contact avant de les mettre, de même qu'à chaque entreposage. Ne jamais réutiliser l'ancienne solution de l'étui. Toujours bien frotter les verres de contact lors de la désinfection. Cela contribue à prévenir les infections.

9. Ne pas rincer l'étui à verres de contact avec de l'eau. Vider ce dernier de son liquide dès que les verres en sont retirés et le laisser sécher à l'air libre. Ne remplir l'étui de solution désinfectante fraîche que lorsque prêt à entreposer les verres de contact.
10. Remplacer l'étui au moins chaque trois mois.
11. Enlever immédiatement les verres de contact si inconfort, rougeur, douleur, sensibilité à la lumière, vision embrouillée, écoulement ou enflure des paupières.
12. Consulter rapidement si les symptômes persistent ou s'aggravent.
13. Idéalement, avoir des lunettes adéquates pour bien voir lorsqu'un problème oculaire empêche le port des verres de contact.

Pourquoi est-ce si important?

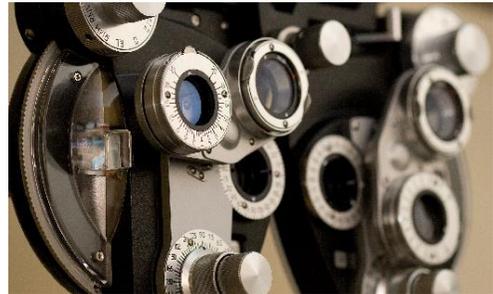
Parce qu'une hygiène adéquate concernant les verres de contact aide à prévenir les infections oculaires telles que les ulcères de cornée. Ces derniers peuvent avoir des conséquences dramatiques sur l'œil telles qu'une perte de vision permanente.



QUI FAIT QUOI? Quelques clarifications

L'**ophtalmologiste** est le médecin spécialiste en charge du diagnostic, de l'investigation et du traitement optique, médical ou chirurgical des maladies de l'œil et de ses annexes

L'**optométriste** est le professionnel réalisant les examens des yeux et de la vision et fournissant au besoin les équipements permettant la compensation de défauts visuels. Il participe au dépistage de problèmes oculaires et peut traiter les symptômes d'affections mineures. Il réfèrera à un médecin au besoin.



L'**opticien** d'ordonnance est un professionnel qui est chargé de poser, d'ajuster, de remplacer ou de vendre une lentille ophtalmique.

Le **médecin de famille** est le professionnel en charge de détecter et évaluer les problèmes oculaires dans le cadre de la prise en charge globale des patients. Il traitera les pathologies oculaires mineures et réfèrera à un ophtalmologiste lorsque nécessaire.

Notes personnelles :

Ce guide émet des recommandations conformes aux informations scientifiques disponibles au moment de sa parution, soit le 26 avril 2022. Toutefois, ces recommandations n'ont aucunement pour effet de remplacer le jugement d'un clinicien. Si vous avez des questions, nous vous invitons à communiquer avec votre professionnel de la santé. Si d'une façon ou d'une autre vous faisiez une mauvaise utilisation de l'information contenue dans ce document, le CHU de Québec ne pourra être tenu responsable des dommages de quelque nature que ce soit à cet égard.